

Recrutement **Chargé.e de projets en alimentation durable**

A. Conditions générales

Nul ne peut être recruté s'il ne remplit les conditions suivantes :

1. Être belge lorsque les fonctions à exercer comportent une participation directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et aux fonctions qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat, de la Communauté ou de la Région, dans les autres cas, être belge ou citoyen de l'Union Européenne ;
2. Jouir des droits civils et politiques ;
3. Être de bonne conduite, vie et mœurs ;
4. Être âgé de 18 ans au moins ;
5. Être porteur d'un diplôme ou certificat d'étude suivant les conditions propres à l'emploi à conférer
6. Réussir un examen de recrutement

L'agent doit satisfaire durant toute la carrière aux conditions visées aux points 1 à 3.

B. Profil de la fonction

Chargé.e de projets en alimentation durable

Le candidat H/F/X doit être à même de (liste non exhaustive) :

Conformément aux objectifs fixés en concertation avec la ligne hiérarchique, le.a Chargé.e de projets en alimentation durable prend en charge la démarche, la mission de développement durable au sein de l'Administration communale.

- Il.elle est chargé.e, sur base des principes de l'alimentation durable et du commerce équitable, de :
 - Elaborer une directive pour les achats alimentaires destinés à l'administration et aux événements ; mobiliser et sensibiliser le personnel des cuisines et les responsables d'organisation d'événements sur les aspects tant conceptuels que techniques ;
 - Élaborer et proposer des formations pratiques et théoriques (conjointement au programme proposé via le Green Deal) en lien avec l'alimentation durable à destination du personnel des cuisines et des écoles, mais également des outils pratiques, théoriques ou pédagogiques ;
 - Prendre en charge l'élaboration des menus scolaires (y compris l'identification et la référence des allergènes), en collaboration avec les Responsables du potager de la Hulle et des cantines scolaires, ainsi que procéder aux achats ;
 - Prendre en charge les aspects de catering pour les événements ;
- Il est également chargé de :
 - l'organisation du travail et de la gestion des équipes de cantinières ;
 - du respect des normes de l'AFSCA ;
- Obtenir (et maintenir) le label « Commune du Commerce Equitable » sur base des critères élaborés par Fairtrade Belgique ou encore celui du Green Deal ; s'entourer des expertises externes utiles via le réseau ;
- Assurer le suivi administratif et financier des projets, notamment dans le cadre du Green Deal, mais également concernant les aspects techniques dans le cadre de marchés publics ;
- S'informer, s'investir et se former en fonction des développements de nouveaux outils ou concepts sur le thème de l'alimentation durable ;

C. Atouts supplémentaires :

Intérêt marqué pour l'alimentation durable et le commerce équitable ;
Une expérience dans le domaine constitue un véritable atout ;
Excellentes capacités de gestion d'équipe, relationnelles et contact aisé.

D. Type de contrat

Contrat à durée indéterminée – Mi-temps (18h45/semaine). Entrée en fonction immédiate, sous statut APE (passeport délivré au FOREm).

Prestations occasionnelles les soirs et week-ends.

Prise de congés (vacances annuelles) principalement pendant les congés scolaires.

La rémunération est rattachée à l'échelle barémique D4 (barème RGB de la fonction publique locale) ou D6 (en fonction du diplôme)

E. Conditions spécifiques

1. Être titulaire d'un CESS ou Baccalauréat
2. Réussir les examens portant sur les matières suivantes :
 - synthèse et commentaire critique d'un texte sur un sujet d'ordre général, communal ou d'actualité (30 points) ;
 - test écrit portant sur les matières utiles à la fonction coté suivant le fond, la forme et l'orthographe (40 points) ;
 - épreuve orale consistant en un entretien à bâtons rompus sur différents sujets portant sur les matières utiles à la fonction (30 points).

NB : Les candidats, pour être sélectionnés, devront obtenir 50 % des points pour chacune des épreuves et le total final de toutes les épreuves doit être d'au moins 60 % pour que la candidature soit retenue. Il est possible, en fonction du nombre de candidatures reçues, que le jury opère une sélection des candidatures recevables en fonction du parcours académiques ou encore de l'expérience.

F. Documents à fournir avec la candidature :

1. Lettre de motivation et curriculum vitae
2. Extrait du casier judiciaire, délivré moins de deux mois avant la date limite de clôture des candidatures
3. Copie du/ des diplôme.s requis
4. Passeport APE

L'acte de candidature :

- devra être adressé au Collège Communal de Profondeville - Chaussée de Dinant 2 à 5170 Profondeville, par **lettre recommandée** (cachet de la poste faisant foi), par **remise d'un écrit contre accusé de réception** au Service du Personnel (du lundi au vendredi : de 8h à 12h30 – 081/42.02.21 ou 081/42.02.19) ou encore par courriel (sylvie.domine@commune-profondeville.be) , pour le 30 octobre 2020.
- sera accompagné de **tous** les documents énumérés dans la rubrique F « *Documents à fournir avec la candidature* »

L'absence d'un des documents demandés entraînera la nullité de la candidature.